

LA LETTRE DU MAIRE

MAI 2024 - N° 1



Hélène GENTE

Maire de Mallemort
Conseillère Départementale des
Bouches-du-Rhône
Conseillère Métropolitaine
Aix-Marseille-Provence

www.mallemortdeprovence.com

(M.S.P) MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Un projet d'intérêt général ambitieux pour la santé
des Mallemortais et du cœur de ville de Mallemort

Edito

Chères Mallemortaises, Chers Mallemortais,

Lors de la cérémonie des vœux du Maire en ce début d'année, je vous avais annoncé la tenue d'une réunion publique sur la Maison de Santé, en juin 2024.

A travers cette lettre du Maire, je tiens à vous tenir informés de l'évolution du projet. La Maison de Santé est un projet important pour maintenir l'offre de santé proche des citoyens. Il engage la commune de manière significative pour l'avenir de la santé sur Mallemort et le territoire. Aussi, vous trouverez dans cette lettre tous les éléments de compréhension d'un tel engagement, car il nous fallait agir.

- **AGIR** pour garantir une offre de soins **accessible** à tous les Mallemortais en leur permettant de consulter un professionnel de santé près de chez eux.
- **AGIR** pour **pérenniser l'offre médicale** à Mallemort en proposant aux professionnels de santé des équipements les incitant à s'installer durablement à Mallemort.
- **AGIR** pour un **centre-ville attractif** qui répond aux enjeux auxquels la commune est confrontée : éviter un désert médical, soutenir et renforcer la fréquentation au cœur de Mallemort.

Je vous invite aussi à la réunion publique programmée le 19 juin à 18h30, à l'Espace Dany pour découvrir les contours de ce futur projet.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Chaleureusement,
Hélène GENTE
Maire de Mallemort



La lettre du Maire - Mai 2024
Date de dépôt légal : 2/05/2024
Directeur de publication : Hélène Gente
Rédaction : Mairie de Mallemort
Conception et réalisation : service
Communication, Mallemort.
Impression : Imprimerie Masson
Tirages : 3500 exemplaires
Crédits photos : service communication

UN CONSTAT

Un risque de pénurie médicale

Bien qu'à l'heure actuelle Mallemort bénéficie d'un nombre de professionnels de santé satisfaisant, l'augmentation de la population, le vieillissement de celle-ci, et les départs en retraite de professionnels de santé non remplacés augurent à terme des manques.

Ainsi, comme en témoigne l'arrêté préfectoral n° DSDP-0322-0500-I émanant de la Préfecture de la région PACA, relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisantes, **Mallemort est classée en Zone d'Action Complémentaire (ZAC).**

Une situation post-Covid à prendre en charge

L'urgence de la pandémie a engendré des retards de diagnostics, des reports de soins mais aussi des impacts psychologiques qui induisent une plus grande complexité de prise en charge des patients et accroissent encore les tensions antérieures.

Qu'est-ce qu'une ZAC?

Une Zone D'action Complémentaire est moins impactée par le manque de médecins qu'une Zone D'intervention Prioritaire, mais nécessite de mettre en œuvre des moyens pour éviter que la situation ne se détériore.

Une alerte à la Conférence des Maires

La Conférence des Maires sur le thème de la santé en présence du Sous-Préfet, a permis une prise de conscience du nécessaire engagement des maires pour éviter les déserts médicaux en Bouche-du-Rhône, car le risque y est bien réel. En effet, un désert médical se caractérise par une difficulté d'accès aux soins soit par l'absence de professionnels sur le territoire concerné, soit par l'impossibilité d'accueillir de nouveaux patients.

LES CHIFFRES CLÉS : Mallemort présente une densité médicale faible



5

MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

DONT 4 AGÉS DE PLUS DE

50 ANS



1281

PATIENTS PAR MÉDECIN

SUR LE TERRITOIRE DE VIE-SANTÉ (TVS)

MALLEMORT, MERINDOL, ALLEINS, VERNÈGUES
= 12 184 HABITANTS (15 368 AVEC CHARLEVAL)



23

CONSULTATIONS/JOUR



SOIT PLUS DE

11h

DE TRAVAIL
QUOTIDIENNEMENT

LES DIVERS PROFESSIONNELS DE SANTÉ PRÉSENTS À MALLEMORT



4

DENTISTES



11

INFIRMIERS



3

SAGES
FEMMES



3

ORTHOPHONISTES



4

MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES



4

OSTÉOPATHES



35

AUTRES
THÉRAPEUTES

Sources : CartoSanté + données communales à titre indicatif.

PAROLES DE PROS

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ VAL DURANCE



«A l'échelle d'un territoire défini, une CPTS s'emploie à mieux organiser les parcours des patients, notamment pour faciliter l'accès aux soins. De plus, elle agit pour la prévention des cancers féminins et masculins, l'aide à la prise en charge de la perte d'autonomie, des troubles de l'obésité chez les enfants et adolescents, l'épuisement professionnels et les addictions. Pour parvenir à ce but, la CPTS s'installera prochainement à Mallemort favorisant ainsi la coopération des professionnels de santé de ville entre eux et avec leurs partenaires.»

Yvan CANTON, Président adjoint

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ



« L'Agence Régionale de Santé soutient, en partenariat avec l'assurance maladie, le développement des maisons de santé pluri-professionnelles et des centres de santé, qui offrent des conditions de travail aujourd'hui privilégiées par les professionnels de santé. A ce titre, je tiens à souligner que des professionnels de santé installés à Mallemort se sont engagés dans une telle démarche. Un pré projet de maison de santé pluriprofessionnelle a été présenté devant la commission de coordination des soins de proximité des Bouches-du-Rhône en décembre 2019, qui a émis un avis favorable sur le fond du projet.»

Notification par courrier du 17/03/2022

PÉRENNISER L'OFFRE DE SANTÉ

La future Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) accueillera les professionnels de santé autour d'un projet de soins qu'ils ont élaboré et signé. Cette démarche vise un territoire précis (ici, Mallemort) et a été reconnue par l'ARS.

Mallemort ne pourra donc accueillir que la MSP validée par l'ARS et portée par les professionnels signataires. Par cela, ils s'engagent à assurer une coordination des soins et à travailler en collaboration à travers une informatisation commune et un travail qui s'articulera autour de projets de prévention, de constitution de groupes de travail pour partager les pratiques, etc.

Ces locaux offriront aussi la possibilité d'impliquer d'autres professionnels de santé existants ou nouveaux : vacation de médecins / spécialistes, internes de médecines en stage, infirmiers Asalée, infirmiers en pratique avancée, envisager de la télémédecine...

Dans ce projet de soins, la MSP a fait des choix permettant d'assurer une offre de santé allant des plus jeunes aux plus âgés, au cabinet comme à domicile.

Les professionnels s'impliquent également dans des regroupements du secteur comme la CPTS et les associations des professionnels de santé.

C'est donc une démarche très différente de certaines structures privées qui ne pratiquent que de l'accueil d'urgence ou des maisons médicales qui ne permettent que de la mutualisation de locaux et de moyens.



MAINTENIR UNE DYNAMIQUE EN CENTRE-VILLE

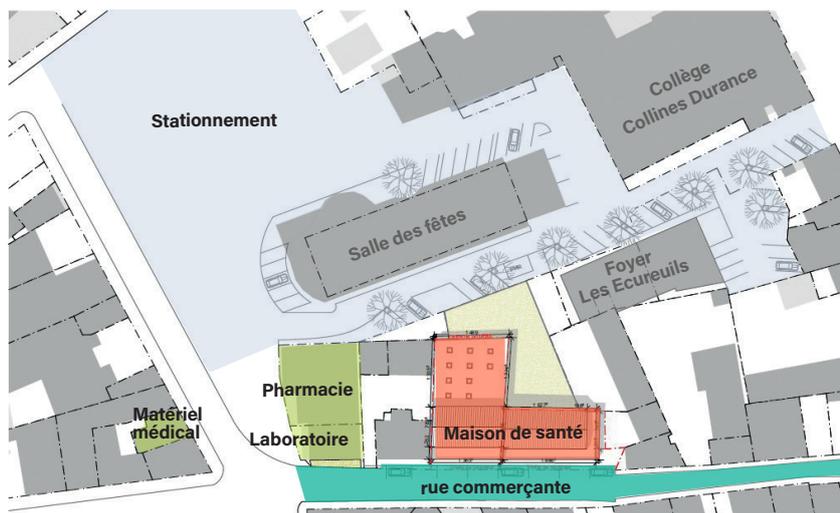
L'implantation centrale de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, en cœur de ville, a été pensée pour maintenir cette offre de services à proximité de structures liées à la santé déjà existantes (pharmacie, laboratoire d'analyses, centre paramédical). Elle concourra aussi à maintenir et développer l'affluence en centre-ville.

Une attractivité médicale & économique

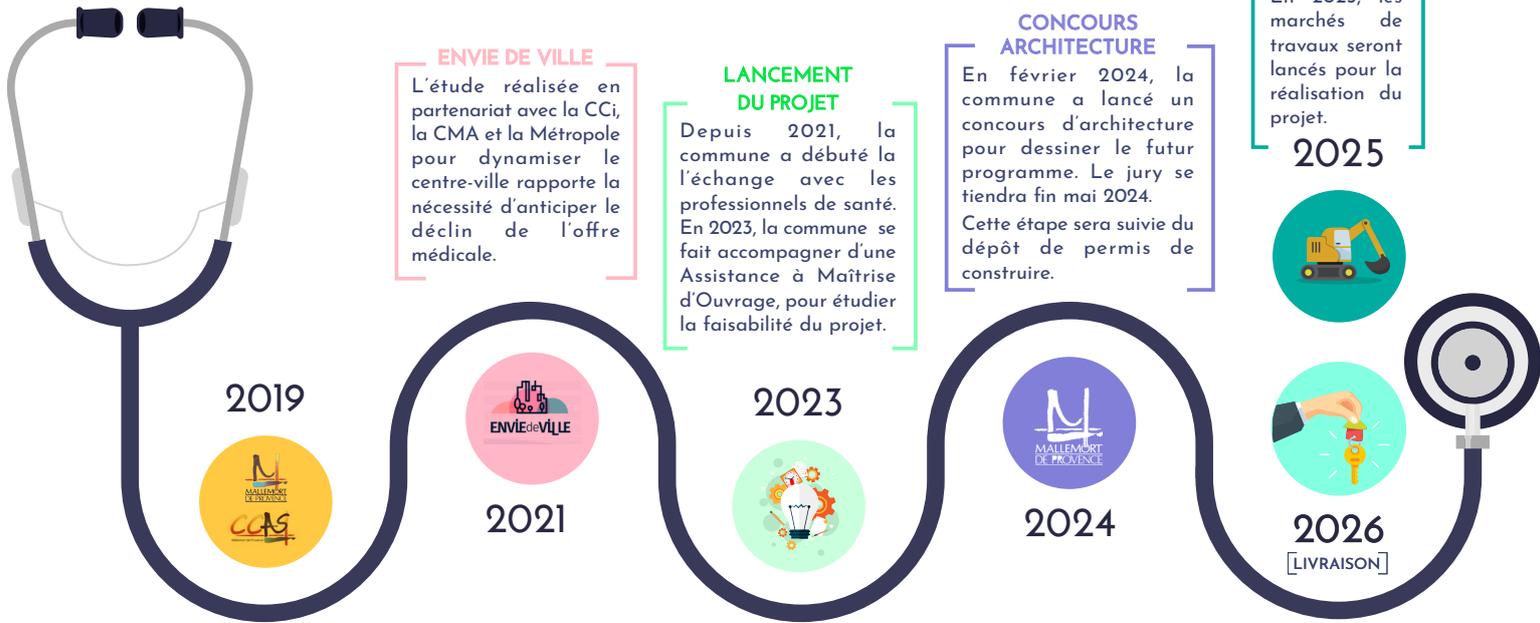
L'intérêt économique pour la commune est indéniable en conservant nos professionnels libéraux au cœur du village. Par ailleurs, cette opération offrira des conditions de travail attractives favorisant l'installation de nouveaux praticiens.

En effet, les travaux prévoient **1420 m² de locaux professionnels**. Ils seront répartis entre des cabinets, bureaux administratifs, salles d'attente, espace de réunion, salles de pause et parties communes.

Par ailleurs, afin de **maintenir une vitrine en entrée de rue**, la commune conserve **un local de 100 m²** en rez-de-chaussée.



UN PLAN D'ACTION PHASÉ



ENVIE DE VILLE
L'étude réalisée en partenariat avec la CCI, la CMA et la Métropole pour dynamiser le centre-ville rapporte la nécessité d'anticiper le déclin de l'offre médicale.

LANCEMENT DU PROJET
Depuis 2021, la commune a débuté l'échange avec les professionnels de santé. En 2023, la commune se fait accompagner d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, pour étudier la faisabilité du projet.

CONCOURS ARCHITECTURE
En février 2024, la commune a lancé un concours d'architecture pour dessiner le futur programme. Le jury se tiendra fin mai 2024. Cette étape sera suivie du dépôt de permis de construire.

LANCEMENT MARCHÉS TRAVAUX
En 2025, les marchés de travaux seront lancés pour la réalisation du projet.

ANALYSE DES BESOINS
La commune de Mallemort par le biais de son CCAS a réalisé une Analyse des Besoins sociaux en partenariat avec le Collège Coopératif. Une table ronde s'est déroulée sur le thème de la santé, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Les constats ont mis en avant d'une part, une population vieillissante ayant plus de besoins de professionnels de la santé.

EN PARALLÈLE

ETUDE D'UN PROJET PRIVÉ

- 2019 : Création de l'Association des Professionnels de Santé de Mallemort réunissant 30 praticiens pluridisciplinaires.
- 2019-2021 : Projet porté par les professionnels présenté lors de la Commission de Coordination de l'Offre de Proximité Départementale
- 2021 : 2 études de faisabilité financées par un noyau de professionnels sur des terrains disponibles à Mallemort ont montré l'impossibilité de construire une Maison de Santé d'une surface suffisante et respectant le cahier des charges spécifique à cet Etablissement Recevant du Public.

UNE OPÉRATION BÉNÉFICIAIRE D'AIDES FINANCIÈRES

ACQUISITIONS FONCIÈRES FINANCÉES EN 2020



Prix d'achat des 2 bâtiments : **838 000€**
Financements reçus : **419 000€**
Soit un reste à charge Commune : **419 000€**

CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTÉ BUDGET PRÉVISIONNEL

Le classement de la commune en ZAC et l'approbation du projet de MSP par l'ARS permet de bénéficier d'un certain nombre d'aides pour financer ce projet d'envergure.



Enveloppe travaux estimée : **4,9 M€**
Subventions attendues : **3,3 M€**
Soit un reste à charge Commune : **1,6 M€**

Réunion publique

VOUS SOUHAITEZ VOUS INFORMER SUR LE PROJET ?

Participez à la réunion publique à laquelle les contours architecturaux de cette opération seront présentés ainsi que le calendrier prévisionnel des travaux et le financement de l'opération.

Présentation du projet et de son financement

Une réunion publique d'information se tiendra le :

19 JUIN 2024
à 18h30

à l'Espace Dany